

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1158 – 13/06/2024

Descriptif

- Objet** : Démolition et reconstruction du Centre de Quartier de Balexert, à Vernier, en deux phases :
- Phase 1 – Étude de projet (phases SIA 31, 32 et 33)
- Phase 2 – Appel d'offres et réalisation (phases SIA 41, 51, 52 et 53)
- Forme de mise en concurrence** : Appel d'offres
- Type de procédure** : Ouverte
- Mandat** : Groupement pluridisciplinaire de mandataires constitué d'un architecte (pilote), d'un ingénieur civil, d'un ingénieur CVSE et d'un architecte paysagiste
- Honoraires** : Le coût total de la réalisation est estimé à CHF 3'860'000 HT dont CHF 660'000 HT d'honoraires.
- Pour la phase d'études (phase SIA 31, 32, 33), un budget d'études de 455'000.00 CHF a été obtenu, dont CHF 350'000 HT d'honoraires.
- Date de publication dans la FAO** : 13 juin 2024
- Délai de rendu** : 29 juillet 2024, 17h00
- Adjudicateur** : Commune de Vernier, Service des bâtiments SBA, Pôle aménagement et espace urbain, Case postale 520, 1214 Vernier, Agnese D'Orazio
- Organisateur** : Concordo S.A., Rue Kitty-Ponse 5, 1205 Genève
- Inscription** : Aucun émoulement de participation ni frais de dossier
- Simap** : N° de la publication 1426949
- Documents téléchargeables sur simap.ch
- Communauté de soumissionnaires** : Admise
- Sous-traitance** : Non admise
- Indemnisation** : Aucune
- Comité d'évaluation** : M. Cyril Dumas, secrétaire général adjoint, Pôle aménagement et espace urbain, Ville de Vernier
Mme Anne-Sophie Meichtry Pinho, cheffe de service, Service des bâtiments, Ville de Vernier
Mme Agnese D'Orazio, architecte cheffe de projets, Service des bâtiments, Ville de Vernier
- Suppléants**
- M. Christophe Perrin, architecte chef de projets, Service des Bâtiments, Ville de Vernier
- Sébastien Rion, architecte chef de projets, Service des Bâtiments, Ville de Vernier
- Spécialiste-conseil**
- M. Eric Laurent-Seguier, directeur de projets, assistant maître d'ouvrage, Concordo S.A.
- Spécialiste-conseil suppléant**
- M. Philippe Martino, administrateur, assistant maître d'ouvrage, Concordo S.A.

| | | | |
|--------------------------------|---|---------------------------------------------------------------------------|------|
| Critères d'adjudication | : | Prix et nombre d'heures | 40 % |
| | | prix phase 1 | 15 % |
| | | prix phase 2 | 15 % |
| | | nombre d'heures | 10 % |
| | | Concept technique et architectural (compréhension de la problématique) | 30 % |
| | | Références du bureau d'architectes | 15 % |
| | | Qualité et organisation des ressources humaines | 15 % |
| Notation du prix | : | Méthode T2 corrigée en méthode linéaire | |
| Notation du temps | : | Méthode T4 | |

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de l'appel d'offres : Dossier d'appel d'offres correspondant à l'annexe K2 du Guide romand pour les marchés publics

Remarques sur l'appel d'offres : Le comité d'évaluation ne compte aucun membre indépendant du maître de l'ouvrage (**ajout d'un membre indépendant**), ce qui contrevient aux règles de la CCAO. Sur demande de la CCAO, l'organisateur s'est engagé à ajouter un membre indépendant au sein du comité d'évaluation, conformément aux règles de la CCAO.

La notation du prix est prévue selon la méthode T2, ce qui contrevient aux Recommandations cantonales de la CCMP. Sur demande de la CCAO, l'organisateur s'est engagé à modifier la méthode de notation du prix pour la méthode linéaire Tmoyenne, conformément aux Recommandations cantonales de la CCMP.

Les trois critères relatifs au prix et au nombre d'heures représentent une pondération totale de 40 %, ce qui contrevient aux Recommandations cantonales de la CCMP.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur